

Réseau rennais
Lutte contre les violences faites aux femmes
31 mai 2021

Synthèse des échanges

Étaient présent.e.s :

Docteur

Brigitta ASSEF-GIOVANNELLI, Responsable Enfance Famille CDAS Blosne ; **Martine BALENÇON**, Responsable médicale CASED CHU ; **Bénédicte BALLEREAU**, Directrice CIDFF 35 ; **Vincent BÉLIER**, Responsable de Service – Coordinateur, SIAO 35 ; **Christine BILLARD**, Responsable Brigade de Protection de la Famille, Sûreté Départementale, DDSP 35 ; **Mélanie BOUGUET**, Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation – Antenne de Rennes Milieu ouvert ; **Magalie CARCEL**, Conseillère technique, Service Social en faveur des élèves, DASEN, Education Nationale ; **Camille CHARLES**, Psychologue CHGR ; **Hélène CHAUVIGNÉ**, Directrice du Pôle social Asfad ; **Elise CHENAVAL**, Cheffe du Service Prévention violences conjugales et intrafamiliales, Asfad ; **Stéphanie CHEVALIER**, Chargée de mission Direction Habitat Social Ville de Rennes ; **Maëlle DANIAUD**, Directrice de l'Asfad ; **Marie DELPORTE**, Chargée de mission auprès du Président du Tribunal Judiciaire de Rennes ; **Cécile DUPORT**, Association En Parler ; **Aurélie FAUCON**, Référente dispositifs de solidarité, Direction Habitat Social, Ville de Rennes ; **Samira GHARRAFI**, Chargée de mission Accès aux droits Femmes étrangères victimes de violences, UAIR ; **Cinzia GUARNACCIA**, Laboratoire Psychologie 3C Université Rennes 2 ; **Kanaki GUENA**, Assistante sociale DRH Ville de Rennes ; **Géraldine GUILPAIN**, Chargée de mission SPDM, Ville de Rennes ; **Aline GUITTENY**, Responsable administrative de la CASED, Médecin pédiatre, CASED, CHU ; **Fanny JORDENS**, Psychologue au Commissariat DDSP 35 ; **Emma KLOSTER**, stagiaire Asfad ; **Anne-Marie LAGREE**, Chargée de mission développement social local, Agence départementale du Pays de Rennes ; **Lise LAUDREN**, **Laurent LECOUVREUR**, Chef de cabinet Procureur de la République de Rennes ; **Sophie LEROI**, Coordinatrice du Conseil Départemental de l'Accès au Droit d'Ille-et-Vilaine ; **Jean-Yves LIMEUL**, Représentant du Conseil de l'Ordre des médecins 35 ; **Louise JACQUOT-THIERRY**, Interne Service Gynécologie et Service Médecine Légale, CHU ; **Emilie JAN**, Conseillère technique Département Ille-et-Vilaine ; **Louise LANDAIS**, stagiaire Département Ille-et-Vilaine ; **Geneviève LETOURNEUX**, Conseillère municipale déléguée à l'égalité femmes-hommes ; **Yann LEGRAND**, Maison de Prévention et de Protection des Familles Gendarmerie Nationale ; **Jean-Yves LIMEUL**, Secrétaire Général Adjoint, Conseil de l'Ordre des médecins Ille-et-Vilaine ; **Sonia MAGALHAES**, Déléguée départementale Droits des femmes et égalité femmes-hommes, Préfecture ; **Alexandre NICOLAS**, travailleur social SIAO 35 ; **Émeline PARDOUX**, Responsable de la CRIP Département Ille-et-Vilaine ; **Véronique PELTIER-CHEVILLARD**, Chargée de mission parcours patient responsable action sociale, CHU Pontchaillou ; **Cécile PERRONNET**, Maison de Prévention et de Protection des Familles Gendarmerie Nationale ; **Nevena PINSARD**, Travailleuse sociale SIAO 35 ; **Anne-Clémence PRIOL**, Psychiatre, PHU PEA CHGR, **Cécile ORIOL**, CRIFEM – CHGR ; **Pascal PIGNOL**, Vice-Président de la Société Bretonne de Psycho-criminologie et psycho-victimologie ; **Emmanuelle QUÉMARD**, Chargée de projet, Libertés Couleurs ; **Sophie RANDUINEAU**, Directrice SIAO 35 ; **Maud RÉVEILLÉ**, Directrice MFPF 35 ; **L. Robitaille** ; **Maël ROUGERIE**, Chargé de mission Mission Promotion Santé du Territoire, Ville de Rennes ; **Marie SAINT-CAST**, Travailleuse sociale Neotoa ; **Pauline SALAÜN**, Chargée de mission égalité femmes-hommes, Département d'Ille-et-Vilaine ; **Marion THOREL**, Chercheuse Laboratoire en Psychologie 3C Université Rennes 2 ; **Sylvie TORDJMAN**, Responsable PHU PEA - CRIFEM - CHGR ; **Anne-Sophie VIRIG-DELAUNAY**, Conseillère Sociale Accompagnement Espacil.

Excusé.es : **Carine BEDFERT**, Responsable du CCAS, antenne du Blosne, ; **Claire COMMENCHAL**, Directrice du Pôle socio-judiciaire AIS 35 ; **Eloïdie GUYOT**, Assistante sociale DHR Ville de Rennes ; **Anne-Laure JANSSEN**, Assistante sociale CDAS Villejean ; **Muriel SERRE**, Responsable du service, Direction de l'Habitat Social Ville de Rennes ; **Priscilla ZAMORD**, Vice-Présidente de Rennes métropole en charge de la Solidarité, Égalité et Politique de la Ville.

1. Propos introductif

Mme Letourneux remercie les participants à cette nouvelle séance à distance. Les dynamiques sont fortes sur le territoire et on en voit un certain nombre qui aboutissent aujourd'hui. Le réseau initié depuis 2 ans poursuit son objectif de culture commune, de circulation de l'information et de coordination des acteurs. Il convient aujourd'hui d'**interroger les membres du réseau sur son fonctionnement**. Un questionnaire vous sera envoyé avec le présent compte-rendu dans cet optique (5 min de réponse) : [Lien à cliquer ici](#)

Mme Magalhaes informe les membres du réseau de **l'élargissement des horaires du 39.19** qui passe sur un créneau 24h/24 du lundi au vendredi à partir du mois de juin. Et dès la fin de l'été, il sera accessible 7j/7 24h/24.

2. Enquête besoins des personnes concernées – Présentation Marion Thorel-Rual – LP3C Université Rennes 2

Le Réseau a travaillé à la rédaction d'un cahier des charges sur cette enquête et c'est le Laboratoire de Psychologie Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de l'Université Rennes 2 qui a été retenu après le lancement de l'appel à intérêt.

L'enquête a pour objectif **d'analyser les attentes et besoins des personnes victimes** sur les accueils et accompagnements proposés dans une perspective d'orientation des politiques publiques, notamment pour la création d'un lieu d'accueil sur Rennes. En veillant à la diversité des profils interrogés, il s'agit d'analyser les facteurs de vulnérabilités, les ressources mobilisées par les personnes, d'observer la conséquence du temps de prise de conscience et de saisir les besoins couverts et non-couverts.

Un **questionnaire a spécifiquement été créé** et transmis à certains partenaires du réseau en relecture. Plusieurs remarques ont pu être prises en compte. Durant tout le mois de juin, il sera diffusé le plus largement possible, dans l'objectif de toucher ce large public des personnes concernées :

- Via les réseaux sociaux ;
- Via les partenaires du réseau volontaires ;
- Via les outils de communication Ville de Rennes.

La phase d'analyse s'étendra de juillet à août pour une publication des résultats en septembre lors du prochain réseau.

Voici le lien à partager du questionnaire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd502q8Fg1qfT4YuvYmvnymd0jon19Vv8ENfbAF73A79UoJCQ/viewform>

La version à imprimer est téléchargeable sur le [Netboard](#) à la rubrique Lieu accueil femmes Rennes.

3. Autres points d'actualités

- **Point d'étape sur le Schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes – S. Magalhaes - Déléguée départementale Droits des femmes et égalité pour les services de l'Etat et L. Lecouvreur - Chef de Cabinet du Procureur de la République**

Le Schéma prévoit différent temps de bilan intermédiaire sur les 4 axes déployés : prévention / prise en charge des victimes / prise en charge des auteurs / prise en charge des enfants.

80% des mesures sont déjà réalisées ou en cours, comme par exemple :

- La formation des professionnels ;
- Le déploiement de nouveaux ISCG en Ille-et-Vilaine ;
- La mise en place du Centre de prise en charge des auteurs, ...

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été fait communication de la signature du Schéma q mais un temps de restitution est prévu d'ici la fin de l'année.

La **partie judiciaire du Schéma** est très importante, avec une volonté de coordonner les politiques pénales et civiles, des renforts sont arrivés au Parquet pour ce faire. L'objectif était aussi de se donner les moyens d'informer les victimes lors d'un classement sans suite, souvent car l'infraction n'est pas assez caractérisée. Ainsi, les associations d'aide aux victimes – Sos Victimes et AIS 35 – informent systématiquement les victimes de ces classements dans le cadre des violences sexistes et sexuelles.

- **Guide à destination des professionnels**

Le Guide est enfin finalisé et est disponible en version numérique, et en version imprimable sur le [Netboard du Réseau](#) (onglet plaquettes, affiches, communication)

Des formats papier seront également mis à disposition et sont à demander au SPDM.

- **Actualités du Service de Prévention des violences conjugales et / ou intrafamiliales - Asfad.**

Cf. [document disponible sur le Netboard](#).

- **Mise en place de formation à destination des professionnels de la Justice et de la Santé – CIDFF**

Cf. [document disponible sur le Netboard](#).

4. Accompagnement des enfants victimes de violences conjugales

- **Présentation des actions du Département – Mmes Assef-Giovannelli, Pardoux et Jan**

À retrouver sur le [Netboard à l'onglet Réseau rennais – CR, présentations](#).

- **Synthèse de la présentation de la CASED (CHU) – Dr Balençon** (dépliant sur le netboard)

La Cellule d'Accueil Spécialisé de l'Enfance en Danger existe depuis 1999 et est rattachée au pôle de pédiatrie du CHU de Rennes. Les mineurs sont, du fait de leur minorité, un public particulièrement vulnérable.

Le service a pour objectif de travailler et de déployer son expertise pour participer au parcours de soins et au prendre soins des enfants et adolescents en danger en lien avec les professionnels de santé du territoire et les services du conseil départemental, chef de fil de la protection de l'enfance. Ces soins aux enfants sont déployés dans une dynamique de pédiatrie médicolégale avec une préoccupation intégrée autour de la santé (OMS 1947), la protection et les suites pénales le cas échéant.

Des consultations pédiatriques, pédopsychiatriques et médicosociales sont proposées sur rendez-vous. La cellule a également une mission d'aide au repérage, de diagnostic médical dans les cas de violences subies, via notamment un conseil technique aux professionnels et de prise en charge.

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire - pédiatres, cadre infirmier, infirmière puéricultrice, pédopsychiatre, assistante sociale, secrétaires - qui travaille en lien avec les autres services du CHU et particulièrement les urgences pédiatriques.

Les violences conjugales dont les enfants sont directement victimes sont colligées spécifiquement depuis 2018 dans le bilan d'activité. La part de ces violences, même si elles peuvent être imbriquées avec d'autres formes de violences, est importante.

- **Présentation du CRIFEM – Pr Tordjman et le Dr Oriol**

À retrouver sur le [Netboard à l'onglet Réseau rennais – CR, présentations](#).

La date de la prochaine rencontre du réseau aura lieu fin septembre vous sera communiquée dès que possible.

